



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER  
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

14 JANVIER 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, TENUE AU CENTRE DE LOISIRS, LE 14 JANVIER 2019, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Mario Cantin

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Claire Bossé

Absence motivée : Jocelyn Lapointe

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

### ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2018
4. FINANCES
  - 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE DÉCEMBRE
  - 4.2 COMPTES
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°319 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2019
  - 5.2 AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À LA CRÉATION DU FOND POUR LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE DE BERTHIER-SUR-MER
  - 5.3 AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À LA CRÉATION DU FOND POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE BERTHIER-SUR-MER
  - 5.4 AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À LA CRÉATION DU FOND POUR LA RÉALISATION DE PROJETS D'IMMOBILISATION
  - 5.5 ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT, I19-001
  - 5.6 APPROBATION DES SALAIRES 2019 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS
6. URBANISME
  - 6.1 DEMANDE DE LOTISSEMENT À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ), LOT 4 463 243
7. RAPPORTS DES COMITÉS
8. AFFAIRES NOUVELLES
9. CORRESPONDANCE
  - 9.1 PARTICIPATION À LA SECONDE ÉDITION DU SPIN DON AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CANCER
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

### 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

### 2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

2019-001



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

### 3. PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des différents procès-verbaux des séances du conseil municipal de décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

2019-002

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018 ;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2019 du 18 décembre 2018 ;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire #2 du 18 décembre 2018.  
ADOPTÉE

### 4. FINANCES

#### 4.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE DÉCEMBRE

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 31 décembre 2018.

2019-003

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.  
ADOPTÉE

#### 4.2 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes ;

2019-004

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant	
<b>2018</b>			
MRC de Montmagny	fourniture de bureau	300.00	
	collecte sélective	1 276.54	
	produits dangereux	414.73	1 991.27
Xerox	photocopieur	550.73	
	copies	588.68	1 139.41
Garage André Aubé Inc.	camion voirie	136.36	
Postes Canada	envoi journal décembre	212.90	
Benoit Guimont	essence	600.00	
Cytech Corbin	fluorescents	165.84	
Métal L.P.L. enr.	métal	49.63	
Revenu du Québec	RRQ	196.46	
Régie l'Islet Montmagny	novembre	1 963.75	
Spécialité Ressort Inc.	camion service incendie	290.05	
Transport Adapté Vieux Quai	novembre	307.71	
L'Arrêt Stop	essence incendie	175.01	
	essence voirie	237.56	412.57
Régie gestion mat. rés. Mauricie	novembre	3 122.76	
Impressions Credo Inc.	impression journal décembre	922.95	
Groupe Environnex	analyse eau potable	80.48	
	analyse eaux usées	203.51	
	analyse puits particulier	44.84	328.83
Turcotte 1989 Inc.	remplacement débitmètre	24 154.65	
Electricité Guillaume Lord	piscine municipale	173.33	
Sylvie Lemire	divers projets	720.00	
Martin Turgeon	fournitures de bureau	66.64	
Medimage Inc.	service incendie	424.62	



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

GSI Environnement	résidus verts et putrescibles		175.39
Béton Laurier	travaux puits 7		1 766.02
Fenestration Roy inc.	réparation fenêtres loisirs		1 342.84
Garage Christian Bilodeau	camion voirie		1 149.75
Olyvié Martineau	cellulaire décembre		25.00
Hydro-Québec	puits Blais Ouest	222.79	
	Fée des glaces	40.03	
	éclairage public	1 801.68	
	centre de loisirs	940.19	
	pompe Principale Ouest	277.98	
	station pompage Peupliers	826.27	
	usine traitement eau	1 549.04	5 657.98
Telus	téléphone	514.06	
	poste incendie	81.05	595.11
Propane GRG	poste incendie	437.17	
	garage municipal	721.21	1 158.38
Bell Mobilité inc.	cellulaire		105.80
Avantis coopérative	quincaillerie		1 011.77
Aréo-feu	vérif. appareils respiratoire		1 054.07
Signalisations Lévis	signalisations		2 119.04
J&R Cloutier Inc.	puits 7		5 593.75
Everest Automation Inc.	débitmètre usine eau		4 057.47
Copieurs PCM	fournitures de bureau		18.70
Les Consultants Gen+ Inc.	Principale Est, Marina		5 834.98
Reveur général du Canada	DAS décembre		2 421.17
Revenu Québec	DAS décembre		6 432.19
Visa			4 029.13
Service incendie	décembre		1 009.68
Les Concassés du Cap Inc.	roll-off		1 156.41
Visa			2 630.39
L'Arrêt Stop	essence voirie		262.22
GSI Environnement	résidus verts et putrescibles		193.39
Transport Adapté Vieux Quai	décembre		282.65
Gaudreau Environnement	collecte décembre		5 849.30
Hydro-Québec	éclairage public		1 861.75
Isabelle Mercier	REER		2 000.96
Martin Turgeon	REER		2 000.96
Benoit Guimont	REER		2 000.96
Jonathan Blouin	REER		2 000.96
Olyvié Martineau	REER		230.88
Retraite Québec	décembre		664.81
Labtech inc.	projet lien informatique		20 578.17
EMS Infrastructure inc.	usine eau		4 811.70
Gestech Environnement	octobre, novembre, décembre		14 745.54
<b>2019</b>			
ADMQ	renouvellement annuel		663.40
Martin Turgeon	réunion dg		57.42
Propane GRG	poste incendie	310.40	
	garage municipal	543.21	853.61
CIM	soutien annuel		4 328.81
Xerox	photocopieur		557.15
CERIU	cotisation annuelle		408.16
Wolters Kluwer	actualité juridique	946.05	
	Code des municipalités	700.35	1 646.40
Pouliot Service Enr.	réparation réfrigérateur loisirs		160.86

### Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 152 884,81 \$  
Martin Turgeon

ADOPTÉE



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

### 5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

#### 5.1 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°319 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2019

À la suite de l'Avis de motion donné le 18 décembre dernier, à la demande du président d'assemblée, le secrétaire d'assemblée présente à l'audience le projet de règlement n°319 imposant les taxes pour l'année 2019. Des copies du projet de règlement sont disponibles sur place et au bureau municipal pour consultation. Le règlement sera adopté à une séance ultérieure du conseil municipal.

#### 5.2 AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À LA CRÉATION DU FOND POUR LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE DE BERTHIER-SUR- MER

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal à réserver des fonds pour la réalisation de projets visant à améliorer le milieu de vie des Berthelais, notamment pour l'amélioration du Centre de Loisirs ;

CONSIDÉRANT le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté et des différentes affectations réalisées au cours de l'année 2018 ;

2019-005

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AFFECTER aux résultats de fonctionnement 2018, à même le surplus non affecté, un montant de 175 000 \$ afin de créer le *Fond pour la réalisation de projets structurants pour améliorer le milieu de vie de Berthier-sur-Mer*.

ADOPTÉE

#### 5.3 AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À LA CRÉATION DU FOND POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE BERTHIER-SUR-MER

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal à réserver des fonds pour la réalisation de projets visant à favoriser le développement touristique, notamment pour l'amélioration de la signalisation d'accueil et l'ajout de mobilier urbain au Parc Fluvial ;

CONSIDÉRANT le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté et des différentes affectations réalisées au cours de l'année 2018 ;

2019-006

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AFFECTER aux résultats de fonctionnement 2018, à même le surplus non affecté, un montant de 50 000 \$ afin de créer le *Fond pour le développement touristique de Berthier-sur-Mer*.

ADOPTÉE

#### 5.4 AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À LA CRÉATION DU FOND POUR LA RÉALISATION DE PROJETS D'IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal à réserver des fonds pour la réalisation de projets d'immobilisation, notamment la réfection de la rue Principale ;

CONSIDÉRANT le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté et des différentes affectations réalisées au cours de l'année 2018 ;

2019-007

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

D'AFFECTER aux résultats de fonctionnement 2018, à même le surplus non affecté, un montant de 175 000 \$ afin de créer le *Fond pour la réalisation de projets d'immobilisation*.

ADOPTÉE

### 5.5 ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT, 119-001

CONSIDÉRANT la désuétude des équipements existants ;

CONSIDÉRANT les résultats des différents sondages à la population et la popularité de la salle d'entraînement ;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins et les différentes propositions retenues ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du projet est financée par le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)* ;

2019-008

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER à l'entreprise Body Gym Équipements, selon la soumission 50081-B, le contrat pour l'achat des équipements pour la salle d'entraînement au montant de 38 500 \$ avant les taxes ;

DE MANDATER le coordonnateur au loisirs Jonathan Blouin et la conseillère Chantal Godin à vendre les vieux équipements à l'unité et sur la base du premier arrivé/premier servi aux citoyens et utilisateurs de la salle d'entraînement intéressés.

### 5.6 APPROBATION DES SALAIRES 2019 POUR LE SERVICE INCENDIE ET LES PREMIERS RÉPONDANTS

Présentation aux membres de conseil municipal de l'échelle salariale 2019 pour le service incendie et les premiers répondants. L'augmentation du taux horaire est de 2 %.

2019-009

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER l'échelle salariale 2019 des employés du service incendie et des premiers répondants tel que présenté.

ADOPTÉE

## 6 URBANISME

### 6.1 DEMANDE DE LOTISSEMENT À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ), LOT 4 463 243

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les prescriptions des règlements de zonage et de lotissement de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'après notre analyse de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et des points sur lesquelles se base la Commission pour autoriser ou refuser un projet. La Municipalité appuie sans réserve le projet présenté pour les raisons suivantes:

#### 1. Potentiel agricole du lot :

- Le terrain n'est pas adéquat pour la culture et le roc est effleurant, ce qui rend ce site propice à la présence de bâtiments agricoles.

#### 2. Potentiel agricole des lots avoisinants :

- Lots avoisinants Ouest, Est et Sud sont en culture de type dynamique ;
- Lots avoisinants Nord sont en zone blanche, RBM.1 / terrains résidentiels.

#### 3. Possibilités d'utilisation de la parcelle en demande :

- Les usages sont déjà exercés sur place et y sont bien implantés, la ferme RG Bilodeau exploite déjà la parcelle qu'elle veut acquérir et



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Mme Vicky Bilodeau Breton exploite déjà la ferme équestre dans la forme projetée.

#### 4. Conséquences d'une autorisation sur l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants :

- La subdivision permettrait une séparation officielle entre les deux activités actuelles, soit la culture des terres au sud et la ferme équestre au nord ;
- La ferme équestre sera limitée à sa superficie pour la gestion de son fumier, épandage, etc. (voir *Règlement sur les exploitations agricoles*).

#### 5. Non applicable

#### 6. L'homogénéisation de la communauté et de l'exploitation agricoles :

- Les fermes équestres de cette dimension sont fréquentes dans la municipalité, on y retrouve plutôt de petites écuries à vocation personnelle et de loisir privé ;
- Pour ce qui est de la terre en culture, celle-ci annexée à la terre voisine permettra de doubler la superficie en culture du voisin.

#### 7. L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la Municipalité et dans la région :

- Étant donné la présence résidentielle au nord et l'absence de réseau d'aqueduc pour ce secteur, la ferme équestre continuera d'avoir une gestion optimale du fumier et des nuisances afin de conserver un environnement adéquat pour le voisinage résidentiel.

#### 8. La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture :

- La superficie de 40 689 m<sup>2</sup> (pour la ferme équestre) est reconnue pour être un minimum pour conserver la viabilité des lieux.

#### 9. Non applicable

#### 10. Les conditions socio-économiques de la région:

- Ce projet (la ferme équestre) par sa dimension, sa nature et sa diminution de sa valeur foncière par la vente des terres en culture au voisin et sa proximité aux pôles économiques de la région (Montmagny et Lévis), faciliterait la viabilité économique et son acquisition par une jeune famille. La rétention des jeunes en milieu rural dans la Municipalité serait donc améliorée.

#### 11. Non applicable

#### Autre point

2019-010

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Diane, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPUYER la demande d'aliénation/lotissement pour le lot 4 463 243 ;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la CPTAQ.

ADOPTÉE

#### 7. RAPPORTS DES COMITÉ

- Politique MADA : Marie Tanguay indique que le lancement de la politique se fera demain, le 15 janvier 2019.
- Le Berthelais 2.0 : Jocelyn Lapointe indique que le projet avance bien et qu'une version écourtée, Le Berthelais Express allait être émise en janvier en attendant la nouvelle mouture du journal pour le début mars 2019.
- Sondage loisirs : Un résumé des résultats du sondage sera présenté dans la prochaine édition du Berthelais, nous avons reçu plus de 152 réponses, merci de votre participation.
- Limites de vitesse sur le boul. Blais : Une rencontre à ce sujet avait lieu le 7 décembre dernier, nous ferons des améliorations de la signalisation dès l'été.

#### 8. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet



N° de résolution  
ou annotation

2019-011



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

### 9. CORRESPONDANCE

#### 9.1 PARTICIPATION À LA SECONDE ÉDITION DU SPIN DON AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CANCER

L'activité consiste en une collecte de fonds qui se déroulera en groupe sous forme d'un spinning au rythme de la musique. Le montant amassé sera entièrement remis à la Société canadienne du cancer pour la recherche, la prévention et le soutien aux personnes atteintes du cancer.

L'activité aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 février prochain au Gym Santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'INSCRIRE une équipe de huit personnes afin de représenter la Municipalité ;

DE PAYER les coûts d'inscription au montant de 100 \$.

ADOPTÉE

### 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des citoyens souhaitent la bonne année aux membres du conseil et les félicitent pour leur grande implication.

### 11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19 h 48.

Président :

Secrétaire d'assemblée :



N° de résolution  
ou annotation



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Berthier-sur-Mer**  
Page laissée intentionnellement vide

Page laissée intentionnellement vide

Page 360 Séance du 14 janvier 2019